

PRINCE2® 6th Edition, Foundation, certification

Cours Pratique de 3 jours - 21h

Réf : NIR - Prix 2024 : 2 280€ HT

La méthode de gestion de projet PRINCE2® (Project IN Controlled Environments) est structurée autour de sept processus, sept principes et sept thèmes centraux qui gouvernent la gestion d'un projet. A l'appui des présentations, exercices et nombreuses réflexions et évaluations de connaissances prévues, vous serez préparé pour passer la certification PRINCE2® Foundation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre les quatre éléments intégrés et les sept principes qui gouvernent un projet PRINCE2®

Être en mesure de suivre les processus de gestion de projet PRINCE2®

Expliquer les bénéfices apportés par PRINCE2®

Passer la certification PRINCE2® Foundation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé des concepts, retours d'expérience et préparation à l'examen de certification.

TRAVAUX PRATIQUES

Les participants seront préparés pour agir en tant que membre "connaisseur" d'une équipe de projet en utilisant la méthode PRINCE2®.

CERTIFICATION

L'examen est organisé en différé après la session de formation, en ligne, sous la surveillance de PeopleCert. L'ebook "Réussir le Management de Projet avec PRINCE2" est offert. L'examen Foundation est un QCM de 60 questions (durée de 60 minutes). Le taux de bonnes réponses est de 55% (33 bonnes réponses pour réussir l'examen).

PARTENARIAT

ORSYS est centre accrédité PeopleCert pour dispenser des formations PRINCE2. Le logo Swirl™ est une marque commerciale d'AXELOS Limited, utilisée avec l'autorisation d'AXELOS Limited. Tous droits réservés.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2022

1) Introduction

- Présentation de l'examen PRINCE2® Foundation, du public ciblé et des objectifs.
- Les spécifications de PRINCE2® 6th Edition.
- La définition de projet suivant PRINCE2®, définition et caractéristiques, comparaison avec le PMBOK.
- Les projets dans leurs contextes.
- Ce que PRINCE2® ne couvre pas.

PARTICIPANTS

Chefs de projets, directeurs de projets, consultants. Tout responsable ou partie prenante impliqué dans le management de projet.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en gestion de projet. Expérience en gestion de projet souhaitée mais non obligatoire.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Six aspects de performance du projet.
 - Mesure du succès d'un projet.
 - Le cadre AXELOS PPM : portefeuille, programme, bureau P3O. Managing Successful Programmes (MSP).
- Réflexion collective* : Échange collectif sur les caractéristiques d'un projet suivant PRINCE2®.

2) La structure de PRINCE2®

- Les structures de PRINCE2® : 7 principes, 7 thèmes, 7 processus.
- Présentation des principes, thèmes et processus de PRINCE2®.
- Les produits de management PRINCE2®.
- L'adaptation au contexte dans PRINCE2®.

Exercice : Questions sur les principes de PRINCE2® et l'adaptation.

3) Processus et thèmes pour élaborer le projet

- Le thème "cas d'affaire" : établir les mécanismes pour déterminer si le projet est souhaitable, viable et réalisable.
- La notion de justification continue pour l'entreprise.
- Le thème "organisation" : définir et établir la structure d'imputabilité et de responsabilité pour le projet.
- Définir la structure et les rôles de son organisation.
- Le processus "diriger le projet" : permettre au comité de pilotage de prendre les décisions essentielles.
- Permettre au conseil de projet d'assumer la responsabilité du projet.
- Le processus "élaborer le projet" : empêcher le démarrage de projets mal conçus et approuver celui de projets viables.
- Garantir que les prérequis sont en place pour l'initialisation.

Exercice : Expliquer l'intérêt et la justification des différents processus et des thèmes présentés. Définir les livrables, résultats et bénéfices. Décrire les rôles et les responsabilités du comité de pilotage, exécutif, etc.

4) Processus et thèmes pour l'initialisation de projet

- Le thème "risque" : identifier, évaluer et contrôler les incertitudes du projet.
- Définition du risque, des impacts et des mesures.
- Le thème "qualité" : définir les moyens utilisés pour vérifier que les produits sont adaptés aux besoins.
- Le thème "changement" : identifier, évaluer et contrôler tout changement potentiel approuvé aux référentiels du projet.
- Démarche systématique de contrôle du changement.
- Définition de la qualité. Critères d'acceptation. Management de la qualité.
- Le thème "plans" : définir les moyens de livraison du produit et faciliter la communication et le contrôle.
- Les trois niveaux de plans et les relations entre les plans. Les étapes de planification.
- Le thème "progression" : établir des mécanismes pour surveiller/comparer les réalisations par rapport aux plans.
- Le processus "initialiser le projet" : permettre de comprendre les travaux à effectuer et les produits à réaliser.

Réflexion collective : Expliquer la finalité, décrire les exigences minimales de PRINCE2®, les concepts clés et les procédures associées aux différents thèmes présentés dans le chapitre. Études de cas.

5) Processus pour la livraison et la clôture

- Le processus "contrôler une séquence" : affecter les tâches et informer le COPIL de la progression du projet.
- Mettre en œuvre des actions correctives pour s'assurer que la séquence reste dans la limite des tolérances.
- Le processus "gérer la livraison de produit" : convenir des exigences pour l'acceptation, l'exécution et la livraison.
- S'assurer que les produits sont livrés conformément aux attentes et dans la limite des tolérances.

- Le processus "gérer une limite de séquence" : évaluer la réussite de la séquence en cours, approuver la suivante.
- Assurer au comité de pilotage que tous les produits sont complétés et approuvés.
- Le processus "clôre le projet" : fournir un point fixe correspondant à la confirmation que le produit est accepté.
- Vérifier l'acceptation utilisateur du produit du projet et comparer les performances aux valeurs de référence.

Réflexion collective : Expliquer la finalité, les objectifs et le contexte des processus présentés.

6) Préparation pour le passage de l'examen Foundation 6th Edition

- Entraînement sur des questions d'examen blanc.
- Modalités de l'examen. Types de questions.
- Conseils pour l'examen.

Exemple : Questions d'examen.

PRINCE2® est une marque déposée d'AXELOS Limited, utilisée avec l'autorisation d'AXELOS Limited. Tous droits réservés.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 13 mai, 27 mai, 17 juin, 01 juil., 08 juil., 16 sept., 30 sept., 14 oct., 25 nov., 04 déc., 16 déc.

PARIS

2024 : 13 mai, 10 juin, 24 juin, 01 juil., 09 sept., 23 sept., 07 oct., 18 nov., 27 nov., 09 déc.

LYON

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

AIX-EN-PROVENCE

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

BORDEAUX

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

DIJON

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

GRENOBLE

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

LILLE

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

MONTPELLIER

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

NIORT

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

ORLÉANS

2024 : 09 sept., 09 déc.

NANTES

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

RENNES

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

SOPHIA-ANTIPOLIS

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

STRASBOURG

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

TOULOUSE

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

TOURS

2024 : 09 sept., 09 déc.

BRUXELLES

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.

LUXEMBOURG

2024 : 01 juil., 30 sept., 16 déc.